



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY**

**AVIS PUBLIC**

**PROJET DE RÈGLEMENT NO 22-369  
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ELUS MUNICIPAUX**

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**

1. Lors de la séance tenue le 27 janvier 2022, un avis de motion a été donnée qu'un règlement intitulé : Projet de règlement numéro 22-369 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Petit-Saguenay sera soumis pour adoption lors de la séance ordinaire du Conseil. Le projet fut également déposé et présenté.
2. Conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, ledit projet de règlement a comme objectif de mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur.

Que ce projet de code d'éthique et de déontologie se résume comme suit :

- L'intégrité des membres du conseil de la municipalité ;
- L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil de la municipalité ;
- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- Le respect et le civisme envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens ;
- La loyauté envers la municipalité ;
- La recherche de l'équité.

Il énonce les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil, d'un autre organisme. Il détermine les mécanismes d'application, de contrôle et de sanctions.

L'adoption de ce règlement se fera lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 7 février 2022 à 18h30 par visio-conférence.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement sur le site internet de la municipalité dans la section vivre/ affaire municipale/ règlement

Donné à Petit-Saguenay, ce 27<sup>e</sup> jour de janvier 2022

Lisa Houde  
Directrice Générale et secrétaire trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, résidant à Petit-Saguenay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h 00 et 17 h 00 le 27 janvier 2022.

---

Lisa Houde  
Directrice Générale et secrétaire trésorière